



ARJOWIGGINS

DECLARATION ARJOWIGGINS CONCERNANT REACH

REACH est un règlement européen, entré en vigueur en juin 2007. Il porte sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions d'utilisation des substances chimiques dans un souci d'uniformisation de la réglementation à l'intérieur de l'Union Européenne. La procédure liée à REACH est conçue pour fournir des informations complémentaires sur les produits chimiques, pour assurer une utilisation sans dangers et la compétitivité de l'industrie européenne.

Les papiers fabriqués par Arjowiggins et fournis à nos clients satisfont le règlement REACH et n'entrent pas dans ces procédures d'enregistrement.

En tant qu'utilisateur de produits chimiques, Arjowiggins prend les dispositions nécessaires pour s'assurer que l'impact de REACH sur les achats de ses propres matières premières n'aura pas de répercussions sur la gamme et la qualité de ses produits, ni sur les critères courants liés à la sécurité chimiques des papiers qu'il vous fournit.

Date : 28/07/08

Pierre RENAUD
Directeur R&D Graphic

Jean-Charles MONANGE
Directeur Marketing